

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

INTÉRIEUR.

Paris, le 28 mars.

Le ministre d'Etat s'est rendu hier au Sénat et au Corps-Législatif pour y faire une communication au nom de l'Empereur.

A deux heures et demie, M. le ministre, introduit par les messagers d'Etat dans la salle du Corps-Législatif, a lu, au milieu du profond recueillement de l'assemblée, la déclaration suivante :

« Messieurs les Députés,

» Le Gouvernement de l'Empereur et celui de Sa Majesté Britannique avaient déclaré au cabinet de Saint-Petersbourg que, si le démêlé avec la Sublime-Porte n'était pas remplacé par des termes purement diplomatiques, de même que si l'évacuation des Principautés de Moldavie et de Valachie n'était pas commencée immédiatement et effectuée à une date fixe, ils se verraient forcés de considérer une réponse négative ou le silence comme une déclaration de guerre.

» Le cabinet de Saint-Petersbourg ayant décidé qu'il ne répondrait pas à la communication précédente, l'Empereur me charge de vous faire connaître cette résolution, qui constitue la Russie avec nous dans un état de guerre dont la responsabilité appartient tout entière à cette puissance.»

En ce moment, l'Assemblée entière s'est levée et a manifesté son assentiment par le cri unanime et plusieurs fois répété de : *Vive l'Empereur !*

M. le Président, après avoir donné acte, au nom du Corps-Législatif, à M. le ministre d'Etat de la communication qui venait d'être faite, a dit : « L'Empereur peut compter sur le concours unanime du Corps-Législatif comme sur celui de toute la France. »

Ces paroles ont été suivies de nouvelles et chaleureuses acclamations.

A trois heures, M. le ministre s'est rendu au Sénat pour y faire la même déclaration. Elle y a été accueillie, comme au Corps-Législatif, par un assentiment unanime et d'énergiques applaudissements.

M. le Président a dit ensuite :

« Le Sénat donne acte à M. le ministre d'Etat de la communication qui vient de lui être faite, au nom du Gouvernement, et qu'il a entendue avec le sentiment profond du concours le plus entier et le plus dévoué. Je crois être son interprète en ajoutant que le Sénat se confie à l'Empereur, qui saura con-

duire la guerre avec l'habileté et l'énergie qui ont présidé aux négociations.

» La communication de S. Exc. M. le ministre d'Etat sera inscrite au procès-verbal et l'original en sera déposé dans les archives. »

Le Sénat a applaudi, par le cri unanime de : *Vive l'Empereur !* aux paroles de M. le Président.

La déclaration de l'Empereur sera accueillie avec mon moins d'enthousiasme par la France entière. (Moniteur.)

EXTÉRIEUR.

PIÉMONT. — Turin, lundi 27 mars.

Hier dimanche, S. A. R. le duc de Parme a reçu un coup de couteau dans le bas-ventre.

L'assassin s'est enfui.

La blessure du duc est grave. — Havas.

Turin, lundi 27 mars.

S. A. R. le duc de Parme a expiré ce soir, à 5 heures.

L'assassin est toujours inconnu.

Turin, mardi 28 mars.

M^{me} la duchesse de Parme a proclamé souverain du duché de Parme S. A. R. le prince Robert, son fils, né le 9 juillet 1848, se chargeant de la régence pendant la minorité du jeune duc. — Havas.

AUTRICHE. — Vienne, lundi 27 mars.

S. A. I. l'archiduc Guillaume, cousin de l'Empereur, est dangereusement malade du typhus. — Havas.

ANGLETERRE. — Londres, lundi 27 mars.

Un message royal, lu dans les deux Chambres, déclare que toutes les négociations sont rompues. Sa Majesté compte, avec confiance, sur le dévouement du Parlement et de ses sujets, dans sa détermination d'employer toutes les ressources de la nation pour protéger la Turquie contre les empiètements de la Russie. — Havas.

— C'est vendredi prochain, que le message présenté aux deux Chambres du Parlement anglais, pour faire connaître la fin de toutes relations politiques avec la Russie, sera pris en considération.

Ce sera probablement le mercredi suivant, que sera ordonnée, en conseil, la déclaration de guerre. — Havas.

GRÈCE. — Des nouvelles directes de Corfou, en date du 17 courant, annoncent que l'insurrection,

dans l'Albanie, ne fait pas de progrès. Deux vapeurs ont débarqué 2,000 hommes à Prévésa. Sur la route qui conduit de Janina à Prévésa, il y a 8,000 Turcs. On attend prochainement l'arrivée d'autres vapeurs de l'Egypte dans l'Albanie. Le siège d'Orta continue. Le château est facile à défendre, attendu que les insurgés manquent de canons. — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Napoléon-Vendée. — Lundi 20 mars, dans l'après-midi, le quartier des Halles, à Napoléon, a été profondément impressionné par la nouvelle d'un accident qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes.

Au second étage d'une maison de la rue des Halles, demeure un peintre au daguerréotype, et, afin de profiter le plus possible du soleil pour exécuter ses travaux, cet artiste avait construit une terrasse en planches, communiquant de plain-pied avec sa chambre, au-dessous de laquelle se trouve, à trois mètres à peu près, un toit. Le plancher, n'offrant pas assez de solidité, a cédé sous le poids de neuf ou dix personnes, dont quelques-unes dans leur chute ont reçu des contusions plus ou moins graves. Si cet échafaudage fût malheureusement tombé sur la gauche, nous aurions, sans aucun doute, la mort de quelques personnes à déplorer, car elles auraient toutes été précipitées d'une hauteur de plus de 10 mètres sur les dalles de la cour. Un capitaine du 2^e léger, M. Martinet, a été retiré, de dessous les débris, entièrement privé de connaissance et un pied démis; ce n'est qu'à l'aide des voisins munis d'une échelle que l'on est parvenu à le remonter du toit dans la chambre. M. le chirurgien-major du régiment, qui se trouvait sur le lieu de l'événement, s'est empressé de prodiguer à cet officier les premiers soins que réclamait sa triste position, après quoi il a été immédiatement transporté à l'hôpital. La bonne de M. le chirurgien-major a eu plusieurs doigts des mains écorchés, mais ses blessures sont sans gravité. On frémit en pensant aux suites déplorables que pouvait occasionner cet accident.

(Publicateur).

Vouillé. — M. Pastour de Neuville, maire de Vouillé (Deux-Sèvres), vient de se signaler par un bel acte de dévouement. On vient le prévenir, ces jours derniers qu'un jeune homme atteint d'hydrophobie s'est jeté dans un puits très-profond du village de Goscougnolles, M. Pastour se rend en toute

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

Ainsi, tandis que la jeune fille retrouvait dans ces magiques accords les touchantes consolations, les célestes espérances que Daniel lui exprimait peu d'instants auparavant, le secrétaire croyait entendre des menaces effrayantes, des hurlements de damné, des malédictions jetées sur sa tête.

Mademoiselle Stengel, la bouche entr'ouverte pour sourire, les yeux pleins de douces larmes, écoutait dans une béatitude religieuse cette ravissante mélodie; Pinck, les lèvres serrées, le front crispé, éprouvait des frémissements, des tressaillements convulsifs; mais tous les deux, immobiles et silencieux, retenaient leur haleine, semblaient frappés de respect.

Le morceau fini, Daniel resta encore un moment plongé dans une sorte de méditation extatique. Enfin, il déposa un baiser sur l'instrument brisé, et le présenta à Frantzia en disant :

— Acceptez-le et conservez-le en souvenir de moi.

La jeune fille prit le violon et le pressa à son tour contre ses lèvres.

En ce moment des sanglots et des gémissements éclatèrent à l'autre extrémité de la chambre.

Pendant que l'artiste se livrait à la fougue de son inspiration suprême, un grand nombre de personnes étaient entrées dans la pièce ou étaient restées sur le palier près de la porte, frappées d'admiration, de pitié et de terreur : c'était le vieux bailli Stengel, encore vêtu du costume noir qu'il portait la veille, les yeux rougis par l'insomnie, des papiers à la main; le robuste forgeron Mathias et son compagnon Michel, récemment revenu du château de Stolberg; et enfin Samuel Toffner avec les musiciens dont Richter avait été autrefois le chef et l'ami.

Sur l'arrière-plan et dans l'ombre, on entrevoyait des hallebardiers à la livrée du comte, appuyés sur leurs armes étincelantes. Tous, hommes de loi, mineurs, musiciens, soldats, semblaient partager la même émotion; tous, même les plus grossiers Bergmans, avaient senti leur cœur se briser, quand, le morceau achevé, l'artiste avait dit un dernier adieu à son instrument chéri avant de s'en séparer pour toujours.

Samuel Toffner, plus exalté que les autres, ne put contenir ses transports. L'œil enflammé, les cheveux en désordre, il s'élança vers Daniel, et tomba à ses pieds.

— Vous ne le tuerez pas, s'écria-t-il, car ce n'est pas un homme... Ce que vous venez d'entendre n'est pas de la musique humaine; un grand miracle vient de s'accomplir ici... L'archange qui dirige les chœurs célestes est descendu parmi nous... Improviser ainsi sur une seule

corde!... c'est un miracle, vous dis-je! Prosternez-vous.

Peu s'en fallut que les autres musiciens n'obéissent à cet ordre du fougueux vieillard.

Les artistes de cette époque n'avaient pas idée de ces tours de force accomplis si souvent depuis Paganini et l'immortelle *Prière de Moïse* sur la quatrième corde; ils étaient tout disposés à croire au prodige. Daniel releva Toffner et l'embrassa cordialement.

— Savez-vous que vous me rendriez fier, mon cher Samuel, dit-il avec un sourire triste, si je pouvais être sensible encore aux éloges de mes semblables?... Je ne suis qu'un homme, et vous allez bientôt en avoir la preuve... Monsieur le Bailli, et vous, Messieurs, continua-t-il en s'adressant aux gardes qui n'osaient avancer, votre présence m'en dit assez... le moment est venu. — En effet, monsieur Richter, répondit le justicier d'une voix profondément altérée, je viens de recevoir les ordres de Monseigneur... Vous devez partir immédiatement pour Göttingue. — Il suffit, Messieurs; accordez-moi seulement le temps d'embrasser mes amis et de prier ceux que je peux avoir offensés de me pardonner.

Les gardes le détachèrent alors tout-à-fait. Quand il fut libre, il prit congé de chacun des assistants de la manière la plus touchante. Il demanda au bailli sa bénédiction paternelle, embrassa Pinck lui-même en lui rappelant tout bas ses promesses. Ces devoirs accomplis, il promena autour de lui un regard inquiet :

hâte sur les lieux, voit le puits entouré d'une foule de personnes regardant effrayées le jeune homme s'agiter avec violence au fond du puits. Malgré les conseils et les instances des assistants qui lui représentent le danger auquel il va s'exposer, le maire n'hésite pas à descendre, et bientôt il atteint le jeune homme, qu'il attache à une corde qu'on lui jette, et parvint à le hisser jusqu'à l'ouverture du puits; puis il fait donner à ce malheureux, qui n'était point hydrophobe, mais en proie à un violent délire, tous les soins que réclamait son état. De pareils actes de courage sont au-dessus de tous les éloges. (Maine-et-Loire).

Saint-Roch. — Un bien douloureux événement vient d'arriver dans la commune de Saint-Roch (Indre-et-Loire).

M. Marchand, bibliothécaire-archiviste de la Société archéologique de Touraine, s'occupait depuis assez longtemps d'exécuter dans l'église de Saint-Roch des peintures murales. Son travail touchant à son terme, il voulut que son fils et son oncle, maire de la commune, fussent les premiers à en juger l'effet. Il les amena donc à l'église de Saint-Roch. Dans sa satisfaction d'avoir achevé son œuvre, il se mit avec un incroyable empressement, avec une précipitation imprudente, à enlever les échafaudages qui étaient encore dressés.

Malgré les avertissements réitérés de son fils et de son oncle, M. Marchand s'est avancé sur une planche mal assujétie, lorsque la planche faisant bascule, il se trouva précipité d'une hauteur d'au moins vingt mètres. Dans sa chute, il voulut s'accrocher à un chevron, mais il ne put y réussir et ne parvint qu'à saisir une échelle, qu'il entraîna avec lui, et tomba sur le pavé.

Par un hasard inconcevable, malgré la hauteur d'où il était tombé, M. Marchand n'avait éprouvé aucune fracture; malheureusement, l'extrémité de l'échelle avait porté de tous son poids sur son flanc gauche, où il paraît avoir éprouvé une lésion des plus graves.

Malgré cette terrible chute, M. Marchand reprit ses sens et toute sa connaissance; les soins les plus pressés lui furent prodigués; mais trois heures après son accident il succombait, après avoir reçu tous les secours, toutes les consolations de la religion, au milieu de sa famille éplorée.

Ce terrible événement produira une pénible sensation parmi les personnes qui connaissent et appréciaient M. Marchand. M. Marchand, qui a dirigé pendant quelque temps la manufacture de vitraux peints de Tours, est auteur d'un magnifique ouvrage intitulé *Les Verrières de l'église métropolitaine de Tours*. — Ladevèze. (Journal d'Indre-et-Loire).

Dinan. — On nous prie, dit le *Dinanais* de publier la lettre suivante, adressée à M. le commissaire de la marine, à Dinan :

« Monsieur, un bon marin de ma paroisse, ayant fait dix-huit ans de service en qualité de quartier-maître canonier, voyant que la patrie a besoin d'hommes spéciaux, me prie de vous faire savoir qu'il désire prendre du service. Il est âgé d'environ cinquante ans, mais parfaitement conservé, et capable de remplir honorablement ses fonctions. Pour vous assurer par vous-même de sa force et de son aptitude, il se présentera vendredi prochain au bu-

reau de la marine, et je ne doute pas que vous sachiez droit à la demande de mon brave. Il se nomme Henry (René-Jean-Jacques); il est père de famille, et ses enfants sont encore en bas âge. Sa position ne fait que relever son admirable dévouement pour la patrie. Il désire que je l'accompagne, et pour lui rendre service je vous le présenterai.

» J'ai l'honneur d'être etc. ROLLIER, recteur.
» Trigavou (Côtes-du-Nord), le 6 mars 1854. »

Le vieux marin et son vénérable pasteur ont été fidèles au rendez-vous. Le 10 mars, Henry recevait une feuille de route pour Brest, et partait joyeux d'aller encore servir son pays et reconnaissant d'avoir vu ses offres acceptées. Son pasteur partageait sa joie et sa reconnaissance.

Nos vœux et nos sympathies ont suivi le brave marin de Trigavou, ajoute le *Dinanais*. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs dans notre pays parmi les matelots de Terre-Neuve!

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi, vers trois heures, le feu s'est manifesté tout-à-coup dans le bois de Pocé, et en moins de deux heures a dévoré 10 à 15 hectares de taillis.

De prime-abord on crut que cet incendie était dû à une imprudence; on parlait de cigare trouvé sur le talus d'un fossé près duquel paraissait avoir commencé le feu; mais des renseignements plus positifs, recueillis le lendemain, feraient craindre que la malveillance n'y fût pas étrangère. — Nous nous abstenons de plus amples détails parce que la justice informe.

Mais nous ne terminerons pas sans remercier, au nom du propriétaire, et en notre nom personnel, tous les habitants des communes et des villages voisins, qui, accourus en toute hâte, armés de pelles, ont fait la part au feu, et empêché un plus grand sinistre. Sans leurs soins, sans leur prudence, le taillis tout entier aurait été détruit. Nous ne désignons personne en particulier, car tous ont été également dévoués, également empressés. Que tous reçoivent donc ici nos sincères remerciements. P. GODET.

Samedi prochain, 1^{er} avril, un salut en musique sera chanté dans l'église Saint-Pierre, par des amateurs de notre ville, au profit des œuvres de Saint-Vincent-de-Paul et des Petites-Orphelines.

Monseigneur l'Evêque a bien voulu consentir à honorer de sa présence cette pieuse solennité: il donnera la bénédiction.

Les personnes qui voudront prendre part à cette bonne œuvre et occuper des chaises réservées, paieront un franc, et entreront par les deux portes latérales de l'Eglise, rue Haute et rue Basse-Saint-Pierre.

Elles seront ouvertes de 7 heures 1/2 à 8 heures. La grande porte sera ouverte au public à 8 heures moins un quart. Dans la partie de l'Eglise, au-dessous des chaises réservées, on ne pourra être assis.

Toutes les portes seront fermées à 8 heures précises; à ce moment commencera la cérémonie.

P. GODET.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Plantations existant sur les talus des levées de la Loire.

Un arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire con-

tient les dispositions suivantes :

Art. 1^{er}. L'autorisation d'abattre les arbres et arbustes existant sur les talus des levées de la Loire, et jusqu'à deux mètres de distance du pied de ces talus, sera accordée sur la demande qui nous en sera faite par les propriétaires riverains de ces levées, et aux conditions ci-après spécifiées.

Art. 2. Pareille autorisation sera accordée pour les haies vives qui sont plantées sur lesdits talus, ou à moins de cinquante centimètres de ces talus.

Art. 3. L'arrêté d'autorisation imposera aux impétrants l'obligation de couper les arbres ou haies au ras du sol, de ne faire ni dégazonnement, ni fouille, ni désouchement.

Il portera, en outre, l'interdiction de remplacer les arbres ou haies coupés.

Art. 4. Les propriétaires des haies vives plantées sur la crête supérieure des talus desdites levées seront tenus de justifier, dans le délai de trois mois, à partir de la date du présent arrêté, qu'ils ont satisfait en temps utile aux conditions imposées par l'arrêt du 21 février 1788, c'est-à-dire qu'ils ont planté lesdites haies dans le délai d'un mois, après la publication de cet arrêté; faute de cette justification, la jouissance de l'herbe croissant sur ces talus leur sera retirée sans autre formalité.

Cette justification se fera par la représentation des titres, ou, à défaut de titres, par un acte de notoriété constatant que les haies ont été plantées par les propriétaires ou par leurs auteurs, en exécution de l'arrêt du 24 février 1788.

L'accès des talus sera, dans tous les cas et en tout temps, ouvert aux agents de l'administration, chargés de l'entretien des haies.

Art. 5. Les plantations d'arbres que les riverains voudraient faire à l'avenir, sur leurs terrains situés au-delà du pied des talus, du côté de la campagne, ne seront autorisées, à l'avenir, que sur la demande qui nous en sera faite, et à la condition de les tenir éloignées de deux mètres au moins du pied de ces talus.

Les haies vives doivent être établies à 50 centimètres.

Art. 6. Aucune plantation d'arbres ou de haies vives, aucune clôture ou obstacle quelconque ne seront, désormais, autorisés sur les talus des levées, sauf dans le cas prévu par l'article 53 de la loi du 16 septembre 1807.

Art. 7. Les infractions et contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies comme en matière de grande voirie.

Art. 8. Le présent arrêté sera inséré au Recueil des Actes administratifs de cette préfecture; il sera, en outre, publié et affiché dans chacune des communes riveraines de la Loire, adressé à M. le directeur des Domaines et à M. l'ingénieur en chef du service spécial de la Loire, chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution.

En Préfecture, à Angers, le 13 mars 1854.

Le Préfet: VALLON.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes :

Carlsruhe, mardi 28 mars.

« Une ordonnance grand-ducale abroge, comme

— Et Rodolphe, mon brave, mon loyal, mon généreux Rodolphe, demanda-t-il, ne pourrais-je aussi lui dire adieu?

Le fils du bailli était absent.

— Rodolphe, répondit Frantzia à son oreille, remplit une mission dont je l'ai chargé... il s'occupe de votre salut. — Mon salut? répéta Daniel à demi-voix; pauvre enfant! vous y croyez donc encore? — Si je n'y croyais pas, Daniel, ce moment serait le dernier de ma vie.

Le prisonnier déposa un baiser brûlant sur le front de mademoiselle Stengel.

— Adieu, dit-il avec un effort de courage: quoi qu'il arrive, souvenez-vous de moi!

Et il suivit résolument les gardes. La foule s'ouvrit pour le laisser passer, tandis que le vieux Samuel disait avec une espèce de ricanement qui tenait de la folie:

— Ne craignez rien; croyez-vous qu'ils le tueront, qu'ils oseront le tuer? Un ange, un Dieu? Il s'échappera aisément; ses liens tomberont comme ceux de saint Pierre.... Ayons l'esprit en repos; il ne court aucun danger.

Les autres assistants ne partageaient pas cette étrange illusion, et secouaient tristement la tête. La foule s'écoula en silence; bientôt il ne resta plus dans la chambre que Frantzia, Pinck et le bailli. La jeune fille était tombée dans un fauteuil, sans mouvement et sans voix; Her-

mann paraissait accablé de douleur; Pinck était plongé dans une sombre rêverie. Aucun d'eux ne prononça une parole, jusqu'à ce que le bruit des chevaux et des halbardiers qui emmenaient le prisonnier, se fût éteint dans l'éloignement. Alors Stengel se leva brusquement:

— J'ai rempli enfin ma pénible tâche, dit-il, sinon avec douleur, du moins sans faiblesse... Maintenant je peux écouter la voix de mon cœur... Monsieur Pinck, je suis prêt à vous accompagner au château de Stolberg. — Que voulez-vous y faire, bailli? demanda le secrétaire avec inquiétude. — Voir Monseigneur, le supplier d'intervenir en faveur de ce malheureux jeune homme qui a succombé dans un moment d'entraînement et de désespoir! — Ce que vous demandez est impossible, répliqua Pinck d'un air de regret; le bergman Michel vient de m'apprendre que le comte, en recevant la nouvelle des événements de cette nuit, s'était mis dans une violente colère, à la suite de laquelle il avait été pris d'une dangereuse attaque de goutte... Dans les circonstances actuelles, votre présence ne pourrait que l'irriter et aggraver son mal... Il faut donc renoncer à cette visite... Interrogez Michel vous-même; il est sans doute au Brockenwerthaus avec ses amis... — Grand Dieu! quelle fatalité s'attache donc à ce pauvre Daniel?... — Laissez-moi le soin de le servir... Je saisisrai la première occasion de plaider sa cause, reprit Pinck avec émotion; mademoi-

selle Frantzia vous dira que j'ai reconnu mes torts envers lui, et qu'une réconciliation sincère a eu lieu entre nous avant son départ. Laissez-moi le défendre auprès de Monseigneur, dès que les circonstances deviendront favorables... Monsieur Stengel, est-il besoin de vous rappeler que votre intervention pourrait être plus funeste que profitable à votre ami? — C'est vrai, mon Dieu! car mon noble maître me hait maintenant... Mais nous nous occuperons de moi plus tard; ne pensons qu'à Daniel... Pinck, vous me promettez d'user de tout votre crédit pour détourner le coup qui le menace? — Je vous le promets, monsieur le bailli, je le promets à Frantzia. — Faites-le, faites-le, s'écria la jeune fille avec entraînement, et je vous aimerai... comme une sœur!

Il y eut un moment de silence.

— J'avais pensé, reprit le justicier en montrant le papier qu'il tenait à la main, à chercher pour Daniel un protecteur non moins puissant que vous peut-être. — Qui donc? demanda Pinck en tressaillant. — Le colonel Wernigerode, à qui je voulais adresser cet aperçu clair et précis de l'affaire... — Le colonel Wernigerode, le neveu et l'héritier de Monseigneur? — Lui-même. C'est un homme sage et prudent; il a toujours eu une extrême bienveillance pour ma famille et pour moi... Mais une difficulté m'arrête... J'ignore où se trouve en ce moment le régiment du colonel. — Donnez-moi ce paquet, dit Pinck avec un grand trouble en s'emparant du papier;

n'étant plus nécessaire, l'ordonnance relative aux empriètements de l'archevêque de Fribourg. »

La Haye, mardi 28 mars.

« La chambre a adopté à la majorité de 59 voix contre 8, l'augmentation extraordinaire du budget de la guerre. »

« Répondant à une interpellation, le Gouvernement a déclaré que la Hollande resterait rigoureusement neutre, et qu'il espérait que cette neutralité, approuvée par les puissances, sera respectée. Il a ajouté que rien n'était encore décidé relativement au pavillon neutre ; mais qu'il avait des motifs de croire que les puissances adopteront le principe : le pavillon couvre la marchandise, et qu'il espérait que les armateurs hollandais n'en abuseront pas par esprit de lucre. »

New-York, 16 mars.

« Le 15, le Président Pearce a envoyé au Congrès un message contenant l'ultimatum pour réclamer immédiatement de l'Espagne une indemnité à raison de la saisie par les autorités de Cuba du bateau à vapeur américain *Black-Warrior*. »

« Une insurrection formidable a éclaté Acapulco, sous la direction du général Alvarès. »

« La farine et le blé sont en baisse. »

Trieste, 29 mars.

« On a reçu des nouvelles de Constantinople portant la date du 20 mars. »

« Les flottes combinées étaient toujours au mouillage de Beikos. Les troupes anglo-françaises occuperont les Dardanelles. »

« La flotte russe, dit-on, a quitté Sébastopol. »

« Les Musulmans fanatiques témoignaient quelque mécontentement des concessions faites aux chrétiens par la Porte. »

« Une députation a été envoyée de Larisse (Albanie) à Constantinople, pour assurer le Sultan de la loyauté des populations grecques de la ville. »

« 28 paysans de Transylvanie ont été tués en Bulgarie. »

« Les bouches du Danube de Sulina sont barricadées. »

« Les nouvelles d'Athènes sont du 24 mars : L'ambassadeur turc près le roi Othon a demandé ses passeports, et a quitté Athènes le 24. »

« Le général Grivas a été dégagé du couvent dans lequel il avait été obligé de se réfugier avec 40 des siens par Zicas Delino. »

« La citadelle d'Arta résiste toujours à l'insurrection. »

« Vienne, mercredi 29. Des nouvelles officielles confirment le passage du Danube par les Russes, en deux colonnes ; l'une sous les ordres du général Luders près Galaetz ; l'autre sous le commandement du général Gortschakoff près Braila. — Cette seconde colonne a passé sous le feu de l'ennemi avec une perte peu considérable. » — Havas.

FAITS DIVERS.

Le capitaine Calenge, du clipper la *Paulista*, a rapporté de son dernier voyage au Pérou des antiquités américaines d'un grand intérêt. Parmi les plus curieuses se trouvent trois momies péruviennes, deux femmes et un enfant, en parfait état de con-

je vais l'expédier sur-le-champ avec d'autres pièces que doit envoyer l'intendant par un exprès au neveu de M. de M... Votre idée est bonne, bailli, continua-t-il d'un ton plus calme ; le colonel pourra nous aider beaucoup si la maladie du comte ne se prolonge pas... Mais, allons, le temps presse ; je vais retourner à Stolberg.... Confiance, confiance tous les deux ! — Pinck, au nom du ciel, songez que l'instruction de ce procès ne sera pas longue, et que le moindre retard serait fatal !

Pinck sourit, serra la main d'Hermann, salua gracieusement Frantzia, et partit pour Stolberg.

— Me serais-je trompée ? pensait la jeune fille ; serait-il capable d'un peu de générosité ?

XI.

Nous devons dire ici ce qu'était devenu Rodolphe Stengel, dont l'absence, au moment du départ de Richter avait été pour le prisonnier un sujet d'étonnement et de chagrin.

Où n'a pas oublié, qu'après l'arrestation de Daniel, Rodolphe et les ménestriers des Bergtans s'étaient retirés au Brockenwerthaus.

Là, réunis autour du poêle enfumé de la mère Reuben, dans la salle principale de l'auberge, ils discutèrent les projets les plus absurdes et les plus inexécutables pour la délivrance de leur ami. Rodolphe surtout, bourré de la pensée que son étourderie avait été la première cause de la catastrophe, proposa des partis violents et audacieux.

servation et appartenant à la case des Incas.

Ces momies ont été découvertes près de Pisagua, dans un lieu que la tradition rapporte avoir été anciennement un village d'Incas, et où les Espagnols ont construit plus tard un vaste monastère. Les deux femmes et l'enfant portent au cou un grand nombre de ces fétiches et gris-gris de différentes sortes, que les Indiens avaient coutume d'enterrer avec leurs morts.

On a trouvé aussi, à côté de ces trois momies, plusieurs pots de terre rouge, d'une forme singulière, pleins de graines de maïs, précautions que prenaient les parents des morts pour les approvisionner dans leur voyage vers le Grand Esprit. Ces graines s'étaient maintenues si fraîches que l'une d'elles, semée en bonne terre, a produit un superbe plant de maïs. Ces trois momies, échantillons d'une case éteinte, offriront un intéressant sujet d'études aux savants qui s'occupent de travaux d'anthropographie.

(Journal du Havre.)

— On écrit de Zurich (Suisse), le 22 mars :

« Les eaux du lac de Zurich sont maintenant si basses, qu'elles ont mis à découvert des restes de constructions d'architecture celtique qui se trouvent à divers endroits au fond du lac. La municipalité de notre ville a nommé une commission d'antiquaires pour examiner ces ruines, dont jusqu'à présent on ignorait l'existence. »

(Univers.)

— Le *Courrier du Nord* rapporte ce fait assez étrange :

« Le sieur Lelière, ouvrier cloutier de l'atelier de M. Doresmieux, à Saint-Amand, vient de mourir de joie ; ce n'est pas là une métaphore. Cet homme avait pris, il y a quelque temps, moyennant 25 c., un billet d'une loterie qu'on devait tirer, entre cloutiers, dans une maison de son voisinage ; le lot consistait en une horloge de la valeur de 30 ou 40 fr. Lelière gagna l'horloge et en ressentit une émotion telle, que le lendemain il se mit au lit en disant : « C'est trop de bonheur ! c'est là le coup de « ma mort ! » Cet homme, qui était robuste et jouissait jusqu'à ce jour d'une santé florissante, a été emporté par cet accès de joie en moins de huit jours, et le prix de l'horloge a servi à lui faire chanter un grand service auquel tous ses compagnons d'atelier ont voulu assister. »

— Le *Boletín de Bilbao*, du 15 mars, fait un long récit du naufrage de la goëlette *Walter-Rose* d'Yarmouth, commandée par le capitaine Gardner, et allant de Shelburne aux Antilles anglaises, avec une cargaison de morue et de bois de construction. Nous extrayons de ce récit les détails suivants :

Le *Walter-Rose*, se trouvant par 30 degrés 39 minutes de latitude nord et par 62 degrés de longitude ouest de Greenwich, fut assailli par une violente tempête qui le submergea. Tout l'équipage se noya, à la seule exception de deux matelots et du capitaine Gardner, qui, lancés au loin à la mer, parvinrent par des efforts inouïs à regagner à la nage leur navire, dont la coque était enfoncée dans l'eau, et à s'accrocher aux mâts et aux cordages. Dans cette pénible position et entièrement dépourvus de vivres, ils s'attendaient à une mort certaine, lorsque le lendemain ils virent flotter sur la mer une barrique de viande salée provenant du *Walter-Rose*. Ils s'en emparèrent, et avec cette seule nourriture,

Mais les auditeurs, le premier moment d'irritation passé, étaient trop prudents, trop habitués à respecter l'autorité régulière pour écouter des suggestions pareilles. Le jeune homme, dans son désespoir, leur reprochait amèrement leur froideur, quand la vieille hôtesse vint l'avertir brusquement qu'on le demandait à la porte. Il sortit aussitôt. A quelques pas de la maison, il trouva une femme enveloppée de longues draperies, arrêtée sous un chêne.

— Rodolphe, lui dit une voix bien connue, veux-tu réparer tes fautes de cette nuit ? — De toute mon âme, Frantzia, répondit le jeune homme avec chaleur, fût-ce au prix de ma vie ! — C'est bien... je n'attendais pas moins de mon frère ! Prends donc ceci, continua la jeune fille en tirant de dessous sa mante une lettre qui portait pour toute suscription quelques caractères mystérieux, et la bague en diamant dont nous avons parlé ; tu vas te rendre sur-le-champ au village de Rubeland au pied des montagnes... — Je le connais... — Quand tu y seras arrivé, tu te feras indiquer la *Grotte des Secrets*. — C'est étrange, ma sœur, je n'ai jamais entendu parler de cette grotte... D'ailleurs, par cette nuit noire, qui pourrait se trouver sur mon chemin ? — A Rubeland, tu rencontreras certainement des gens pour te fournir les renseignements nécessaires... Mais surtout fais diligence afin d'arriver à la *Grotte des Secrets* avant le lever du soleil.

— Et pourquoi cela, Frantzia ? — Passé ce moment, le

sans autre boisson que l'eau de pluie qu'ils pouvaient recueillir, et toujours perchés sur les mâts et les cordages du bâtiment, qui a tout moment menaçait de couler bas, ils ont passé trente-et-un jours entiers, au bout desquels, par 37 degrés 30 minutes de longitude ouest, ils furent aperçus par le trois-mâts espagnol le *Cornelia*, capitaine Menchaca, qui se rendait de la Havane à Queenstown. M. Menchaca fit immédiatement diriger son navire vers les naufragés, les recueillit à son bord et leur prodigua tous les secours que réclamait le misérable état où ils se trouvaient. On les a débarqués sains et saufs à Queenstown.

« Il n'y a guère, dans les annales maritimes, un exemple que des naufragés, dans une position semblable à celle du capitaine Gardner et de ses deux matelots, aient conservé la vie pendant un espace de temps aussi long que trente-et-un jours. »

(Univers.)

— Le capitaine Yeeles, commandant le brick anglais le *Dantzick*, a recueilli en mer, le 27 septembre 1853, l'équipage naufragé du navire français la *Rose*, et lui a prodigué, pendant huit jours, les soins les plus empressés.

D'un autre côté, le bateau sauveteur de la station de Lyme Regis (Angleterre), commandé par le patron A.-H. Boxhall, a sauvé, le 7 janvier dernier, au prix de la vie d'un des hommes qui le montaient, l'équipage du bâtiment de commerce français la *Jeune-Rose*.

Pour récompenser ces actes de dévouement, S. M. l'Empereur a, par deux décrets, en date du 18 de ce mois, décerné une médaille de 2^e classe en or au capitaine Yeeles, et une médaille de 1^{re} classe en argent au marin anglais Boxhall. En outre, une gratification a été distribuée aux matelots du bateau sauveteur de Lyme-Regis, et un secours d'argent a été remis à la veuve de celui d'entre eux qui a si malheureusement péri en cette circonstance.

(Univers.)

Nous avons entre les mains les deux premiers volumes des *Oeuvres de l'Empereur Napoléon III*. Cette publication est un véritable événement politique, car, en permettant d'étudier dans les secrets intimes de sa pensée le Prince que la France a placé à sa tête, elle fait connaître les mobiles qui ont inspiré ses actes et apprécier par là même, sous toutes ses faces, les merveilleuses prérogatives de son génie. Jamais les œuvres d'un souverain n'ont été publiées de son vivant ; il n'appartenait qu'à Napoléon III de se livrer ainsi au jugement de ses contemporains ; ce jugement, nous en sommes sûrs, ne lui sera pas moins glorieux que celui de la postérité.

L'édition des *Oeuvres de Napoléon III* que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs est une merveille de typographie, un nouveau chef-d'œuvre de l'art français ; elle est de plus consciencieusement faite, très complète et publiée avec l'assentiment de Sa Majesté, qui a daigné témoigner à l'éditeur sa satisfaction toute particulière pour les soins intelligents qu'il a apportés à cette publication.

Du reste, nous ne saurions mieux faire, pour en donner une juste idée, que de reproduire intégralement le prospectus publié par l'éditeur.

(Voir aux annonces.)

but de ton voyage sera manqué, et Daniel ne devra plus compter sur de puissants protecteurs. — Il suffit... j'arriverai à temps. — Tu remettras à la personne qui t'introduira cette lettre et cette bague, puis tu te soumettras aveuglément à ce qu'on exigera de toi... Si l'on t'interroge sur l'objet de ta mission, parle sans crainte pour ton ami ; dis de quelles intrigues il a été victime, combien peu il a mérité cette mort ignominieuse qui l'attend... Mais sur toutes choses, mon frère, n'oublie pas de mentionner l'estime et l'affection que notre bon vieux Carl Blum avait pour lui... Tu n'ignores pas que Carl approuvait et encourageait notre... les assiduités de Daniel dans notre maison ?

La jeune fille étouffa des sanglots sous sa mante.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 28 MARS.

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 00 cent. — Fermé à 89 25.

3 p. 0/0 baisse 1 15 cent. — Fermé à 62 40

BOURSE DU 29 MARS.

4 1/2 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 89 65.

5 p. 0/0 hausse 80 cent. — Fermé à 65 20.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE
OU A LOUER**
TROIS MAISONS,
Appartenant à M. PATERNE,
Situées à Saumur, rue du Pavillon.
L'une, portant le n^o 1^{er}, occupée par M. Paterne;
L'autre, le n^o 3, occupée par M. Bonnet;
L'autre, portant le n^o 5, joignant d'un côté la précédente, et d'autre côté l'im-passe. (150)

A LOUER PRÉSENTEMENT
La Grande Prairie de l'Ile-Ponneau.
S'adresser à M. PONNEAU, qui en est le propriétaire. (151)

Un jeune homme de bonne famille, ayant fait ses études, désire se placer comme précepteur d'enfants dans une maison. Il fournira de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

MAISON
Avec cour, jardin, écurie et remise, située rue Saint-Nicolas, 85,

A LOUER
En totalité ou en deux parties, pour entrer en jouissance le 1^{er} octobre.
S'adresser à M. DAVID, entrepreneur, rue Courcouronne, n^o 15. (94)

A VENDRE
Une VASTE PROPRIÉTÉ, contenant 1,770 mètres, située à Saumur, quai et place Saint-Nicolas, Maison d'habitation, hangard et et terrains à bâtir.
S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (130)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Sise rue Basse-Saint-Pierre, et adossée à l'Eglise.
Occupée autrefois par M^{me} Bedane. S'adresser à M. le Curé de St-Pierre.

A LOUER
Pour la St-Jean prochaine,
MAISON
Située rue Basse-St-Pierre, Occupée par M^{me} CAVELIER, maîtresse de pension.
S'adresser à M. CRUDEAU, père.

GRELLET, MARCHAND TAPISSIER,
Rue Saint-Jean, 10, à Saumur,
Donne avis qu'à son magasin de TAPISSIER il vient de joindre L'ÉBÉNISTERIE.

Il a acheté avantageusement, dans les meilleures fabriques de Paris, un magnifique assortiment de MEUBLES en palissandre, acajou, noyer et chêne du Nord; il vendra donc à des prix très modérés, et tiendra à mériter en ébénisterie la confiance qu'il s'est acquise en tapisserie, depuis 18 ans. (143)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Une RENTE foncière de 51 fr. 35 c., affranchie de toute retenue, et garantie par hypothèque.
S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (134)

A VENDRE
Joli TILBURY à patentes.
S'adresser à M. BURY, docteur-médecin. (737)

A VENDRE
DEUX MAISONS se tenant, ayant chacune: boutique, cave, chambres, greniers, etc., situées à l'entrée de la rue de la Tonnelle, près de la place de l'Hôtel-de-Ville.
S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean, ou encore à M. PINET, rue Beaurepaire.

PILULES DEHAUT
Les substances végétales que ce PURGATIF renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 23 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules*, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Saumur, chez M. GUICHARD, pharmacien. (149)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

OEUVRES DE L'EMPEREUR NAPOLEON III

Cette publication est unique dans l'histoire littéraire. C'est la première fois qu'un peuple est appelé à apprécier, en même temps dans la personne du Prince qui le gouverne l'homme d'action et l'écrivain.

Riches de pensées fortes et profondes, les Œuvres de Napoléon III s'adressent à toutes les intelligences: aux fonctionnaires publics comme aux gens du monde, aux magistrats comme à l'armée, aux hommes qui croient à l'avenir comme à ceux qui n'ont foi qu'au passé.

Elles ont leur place marquée dans toutes les communes de France, dans toutes les Mairies. Partout où se trouve le buste de l'Empereur doivent aussi se trouver ses écrits. Les 8 millions d'électeurs qui l'ont porté au trône les consulteront, et, en y puisant une connaissance plus intime de son génie, ils s'applaudiront une fois de plus de lui avoir donné leurs suffrages.

Les Œuvres de Napoléon III formeront 4 volumes impérial in-8, magnifiquement imprimés sur papier vélin.

Une Souscription est ouverte pour recueillir les noms des personnes qui voudront prendre part à cette nouvelle manifestation populaire, qui ne sera pas un des moindres titres de gloire de Napoléon III.

Le prix de Souscription est de 40 francs, ou 50 francs franco, pour les 4 volumes.

Les deux premiers volumes sont en vente, les deux derniers paraîtront dans le courant de juin.

Un grand nombre de Souscripteurs ayant insisté sur la convenance de publier les noms des personnes qui auront contribué à élever ce monument impérial, il sera joint à l'ouvrage **une liste des Souscripteurs**, qui désireront y voir leurs noms.

Les Souscriptions devront être envoyées **avant le 1^{er} juin prochain**, époque à laquelle la liste sera irrévocablement close, et le prix de l'ouvrage porté à 48 francs ou 58 francs franco.

Toute demande de Souscription devra être envoyée directement à l'éditeur et être accompagnée d'un mandat sur la poste de 20 francs, montant des deux premiers volumes, à l'ordre de M. Amyot, éditeur, 8, rue de la Paix, à Paris.

MM. les Souscripteurs qui enverront un mandat sur la poste de 40 francs, montant de l'ouvrage entier recevront 4 volumes franc de port dans tout le parcours des messageries impériales.

La liste des Souscripteurs, qui comprend déjà nos plus hautes notabilités administratives, judiciaires, diplomatiques, financières et industrielles, paraîtra avec le dernier volume. En conséquence, MM. les Souscripteurs qui désirent y voir figurer leurs noms, sont priés d'en prévenir l'éditeur, directement, en lui envoyant leurs demandes de Souscription.

MODÈLE DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné..... demeurant à..... déclare souscrire à..... exemplaire des Œuvres de Napoléon III, 4 volumes impérial in-8.
La date

La Signature du Souscripteur.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

4

FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d' applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier:

Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminier de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litère. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver.

Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.